
**Allocution de M. Grégory Doucet, Maire de Lyon
Signature de la charte des droits des sans-abri
Bains-douches, Gerland**

Mardi 12 octobre 2021

(Seul le prononcé fait foi)

Monsieur le Délégué général de la fondation abbé Pierre, Cher Christophe ROBERT

Madame l'Adjointe aux solidarités et à l'inclusion sociale

Madame la Maire du 7^{ème} arrondissement

Mesdames et Messieurs les élus

Mesdames et Messieurs les représentants des associations

Madame la Directrice de l'agence régionale de la fondation abbé Pierre

Mesdames et Messieurs

Chers Ami.e.s,

Bonjour à toutes, bonjour à tous,

Merci pour votre présence aujourd'hui.

Et merci à vous Christophe Robert et à vous Madame la Maire du 7e, chère Fanny,
pour ces paroles si justes et si importantes.

Quelques mots à mon tour, avant le temps d'échange.

Je suis, moi aussi, en tant que personne et en tant que maire de Lyon, très heureux
que nous soyons réunis aujourd'hui pour signer, avec la fondation Abbé Pierre, cette
déclaration des droits des personnes sans-abri.

Et que nous le fassions ici.

La signer devant les bains-douches municipaux représente un beau symbole.

Puisque vous le savez, nous investissons ici pour remettre cet espace en valeur, pas seulement l'entretenir et le garder opérationnel. Mais y apporter de la qualité, que ça soit un bel endroit, un endroit agréable. Notamment en créant un espace bien-être, l'enrichir par une laverie avec des appareils neufs. Les produits d'hygiène qui y seront distribués ne seront pas des produits de première nécessité mais bien des produits de soin. De qualité. Je pense à une démarche co-constituée avec **Oasis de Gerland/la légumerie** et les usagers des lieux. Une façon de se réapproprier son corps autant que son destin. De participer à la vie de la cité, ce qui doit être étendu – *c'est d'ailleurs l'un des objectifs de la déclaration et pas des moindres* – aux autres pans de la vie sociale et démocratique.

D'une part, l'égalité d'accès aux droits est pour nous une priorité politique.

D'autre part, nous ne voulons pas que les services auxquels ont principalement recours des personnes en situation de pauvreté ... ne soient que de **pauvres services**.

Enfin, on sait à quel point prendre soin de soi est un moteur pour maintenir, garantir ou reconstruire l'estime de soi, la confiance. Particulièrement quand on est sans-abri et que se superposent à la dureté objective des conditions matérielles d'existence des discriminations de tout ordre – *même pas reconnues comme telles*.

Je trouve donc le symbole très à propos. Ou, autrement parlé, ce lieu de rendez-vous fait sens eu égard aux valeurs portées par cette déclaration. Déclaration qui non seulement nous éveille mais nous engage.

Qui plus est, notre présence, ce matin, renvoie à cette idée d'« aller vers », elle-même en prise avec la philosophie qui guide notre plan de mandat. Car cette notion, nous avons fait l'analyse qu'elle recouvre une série de dispositifs formant une gamme d'outils précieux et efficaces pour répondre aux besoins des publics les plus « éloignés ». Bien sûr, « aller vers », aller à la rencontre, ça nous tient aussi à cœur, parce que c'est en sortant

de notre zone de confort que nous pouvons accéder à des réalités qui, autrement, demeureraient masquées.

Lyon est une ville qui, pour une grande part, connaît une prospérité indiscutable. Pourtant, à ses marges et dans ses interstices, la précarité existe. Elle tend même à s'aggraver.

Hélas. On peut en partager le constat : la société dans laquelle nous vivons, depuis une trentaine d'années, est une société dans laquelle les inégalités s'accroissent et où ... les vécus sociaux tendent parfois à diverger si fort que l'indifférence et le rejet deviennent les seuls traitements perçus comme possibles face à l'écart ainsi creusé.

A moins de volontarisme politique !

Je crois que c'est justement ce qui nous rassemble : le refus de l'insupportable, la solidarité, l'ambition de faire ensemble.

On ne vous remerciera jamais assez, cher Christophe et à travers vous, la fondation que vous représentez, pour l'action décisive que vous menez dans la lutte contre le mal logement et l'habitat indigne.

On mesure avec vous à quel point il est difficile de faire évoluer les mentalités. Un enjeu pourtant crucial car derrière les représentations sociales qui s'enkystent, il y a des victimes collatérales et, oserais-je dire, un préjudice global pour l'équilibre que nous recherchons ... et pour l'harmonie non seulement de notre ville, mais aussi du pays.

La Fondation Abbé Pierre se distingue par un travail obstiné de sensibilisation des consciences et une grande capacité à agir de manière innovante et inventive. Je pense bien sûr à cette déclaration qui nous rassemble aujourd'hui, mais je pourrais aussi évoquer « toits d'abord » qui permet à plus de 1 000 personnes chaque année de sortir du mal-

logement et de la précarité énergétique, ou encore à votre rapport annuel sur le mal-logement qui est un extraordinaire document d'information et d'orientation.

Je me réjouis que vous ayez pu également travailler, ce matin, avec la Ville de Lyon, sur de nouveaux projets, toujours plus en phase avec la réalité sociale mouvante des personnes mal logées.

Votre expertise constitue pour nous à la fois un aiguillon et un solide point d'appui.

Il inspire notre programme d'action sociale et celui-ci est au cœur de notre projet politique pour Lyon. C'est pourquoi, avec Sandrine Runel, le CCAS, les associations et la mairie du 7^{ème} arrondissement, nous nous efforçons de nous mobiliser auprès des plus démunis, parfois en accentuant des orientations existantes, parfois en explorant des pistes nouvelles. Nous ne sommes peut-être pas parfaits, mais nous nous sommes fixés un cap et nous sommes déterminés à le tenir.

Aujourd'hui, cet effort de solidarité franchit une étape supplémentaire au travers de la signature de la déclaration des droits des personnes sans abri. Il ne s'agit pas seulement de nous mettre en accord avec nos promesses de campagnes. Il ne s'agit pas seulement de donner un cadre aux bonnes pratiques des collectivités. Il s'agit d'aller plus loin.

Nous avons conscience de la difficulté de respecter chacune des propositions énoncées par ce texte. Cela interroge. Ce devrait être des évidences. Le respect de la vie privée, par exemple, nous pensions que c'était un élément fondamental de notre constitution, de notre pacte social. Et bien, la déclaration met en exergue que ça ne va pas de soi, que dès lors qu'on n'a pas de toit, de nombreux droits sont, dans les faits, menacés ou bafoués.

Nous, nous faisons aujourd'hui le choix de l'inclusion, de la mixité, du rappel du troisième principe de notre devise républicaine : celui de la fraternité. Je me permets d'indiquer au passage que la « **semaine de l'hospitalité** » qui débute demain, se situe dans le même esprit.

Pour ce qui est de cette déclaration ... elle liste près d'une quinzaine de droits qui correspondent à des réalités très concrètes pour les personnes sans-abri.

On le sent, ces articles sont les fruits du vécu et du terrain.

Par exemple, qu'est-ce que ça veut dire d'expliquer à une personne qu'on va lui écrire en lui envoyant certains documents dont elle a besoin, si cette même personne n'a pas de domicile et donc de boîte aux lettres ? Le CCAS délivre environ 2 000 domiciliations par an, comme le recommande l'article 5 de la déclaration.

De même, la Ville de Lyon ne traque pas, ne chasse pas, n'importune pas les personnes à la rue et elle s'emploie à proposer des solutions de relogement. Nous nous efforçons de nous placer dans une perspective de prise en compte des besoins spécifiques des différents publics, sans vouloir « plaquer » à tout crin des solutions toutes faites.

Je sais que mon adjointe Sandrine Runel, avec les équipes du CCAS produisent des efforts constants afin de mettre en place des dispositifs d'accueil et d'hébergement avec, lorsque cela est nécessaire, un suivi des populations. A ce titre, je tiens à saluer le vote en conseil municipal, le 30 septembre dernier, du projet social du CCAS de Lyon qui s'intitule « faire solidarité ».

Ce processus de créativité sociale, la Ville de Lyon le développe également sur d'autres projets. Je voudrais très rapidement en citer 4 d'entre eux, afin d'illustrer l'importance de notre engagement :

Premièrement, nous avons sollicité un laboratoire de recherche, avec mission de mieux connaître le **phénomène du non-recours**. Parce que comprendre permet d'agir. Et agir sur le non-recours est un levier considérable. A terme, nous avons l'objectif de mettre en place pour chaque lyonnaise et chaque lyonnais un véritable « bouclier social municipal ».

Deuxième projet : vous connaissez le restaurant social rénové qui a ouvert ses portes, le tiers-lieu qui accueille des associations de solidarité et la future épicerie sociale.

Ces trois sites ont une cohérence en matière d'alimentation. Ils essayent d'aider les personnes en difficulté par différentes voies. Le restaurant accueille des personnes qui ont besoin de manger, le tiers lieu fabrique des repas et les livre à des personnes qui vivent à la rue, l'épicerie proposera des produits à des prix très accessibles pour ceux qui peuvent cuisiner. Pourquoi ça peut marcher ?

Parce que face à l'interdépendance des problématiques, combiner les solutions, c'est peut-être ça ... la meilleure solution.

Troisième projet : vous connaissez également nos efforts en matière d'hébergement d'urgence. La Ville ouvre de nouveaux lieux au sein de son patrimoine et travaille avec les associations comme avec les collectifs. Cette mobilisation sans précédent provoque aussi de magnifiques gestes de générosité de la part, plus seulement de particulier, mais aussi d'entreprises. Ce qui veut dire que l'envie de solidarité est un sentiment bien plus partagé qu'on ne le pense et qu'il suffit parfois d'arriver à mettre en évidence des possibilités cohérentes et sûres pour qu'elle s'exprime.

Quatrième projet : les bains douches devant lesquels nous nous trouvons aujourd'hui. 150 passages par jour. Bien plus avant la crise.

Je ne reviens pas dessus, mais je tiens à remercier toutes les associations partenaires du site qui apportent par leurs interventions imaginatives et/ou quotidiennes tous ces « plus » d'humanité qui font d'un filet d'eau une grande source de solidarité, de sociabilité et de vie.

Au fait, toutes les personnes qui viennent au bains-douches ne sont pas sans-abri. Beaucoup, mais pas toutes.

Et je ne voudrais pas qu'on oublie que nous sommes réunis par la signature de la déclaration en faveur des personnes sans-abri. Qui sont des personnes avant tout.

Qu'elles soient mal logées ou à la rue, nous avons le devoir de les respecter en tant que personnes et de respecter **tous** leurs droits. Celui d'accéder à la culture, par exemple.
Merci Atlantide Merlat.

Merci aussi à la Fondation Abbé Pierre d'y avoir pensé, ainsi qu'à tout le reste.

Je vous remercie.